



## LETTRE OUVERTE

**A l'attention de :** PARIS 2024  
Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Et Paralympiques (COJO)  
46, rue Proudhon  
93210 Saint-Denis  
*Représenté par M. Tony ESTANGUET*

**Objet :** Marché public de conception, fourniture, installation, maintenance et  
entretien, désinstallation des aires de compétition skateboard street,  
skateboard park et de l'aire d'échauffement

**Référence :** Marché N\_2223

**Date :** 6 Mai 2022

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation citée en objet, les membres de notre  
groupement interprofessionnel GIP Skateparks de France ont bien reçu votre  
sollicitation et vous en remercient.

Nous vous adressons ce courrier en tant qu'acteurs principaux du domaine de  
la conception, de la construction et de l'animation de skateparks en France,  
pour exprimer notre position collective sur le projet de Skatepark Olympique  
que vous portez pour Paris 2024, sachant qu'aucune entreprise de notre  
groupement n'a donné de suite favorable à votre consultation.

L'arrivée des JO à Paris est une formidable opportunité pour promouvoir  
et développer le skateboard dont nous sommes tous passionnés et faire  
rayonner l'image de la France, tant sportivement que pour les projets  
d'infrastructures associés.

La France est reconnue internationalement pour la qualité des skateparks  
qu'elle produit. Nous aurions souhaité inscrire cette excellence dans la  
transmission, notamment symbolique comme celle des Jeux Olympiques.

L'organisation des JO de Tokyo en 2021 a démontré l'intérêt du public pour le  
Skateboard.

L'engouement médiatique global et la médaille du fairplay décernée à titre  
collectif pour les compétitrices féminines de la finale Bowl, toutes nationalités  
confondues, représentent une belle entrée en matière.



À Tokyo, l'organisation a permis de créer une installation complète dont l'héritage bénéficiera aux Japonais dans la durée.

La contrainte écologique et environnementale est une problématique vitale justifiant une prise de conscience collective doublée d'une action immédiate et efficace pour tendre vers un vrai développement durable.

La COP 21 et les accords de Paris nous obligent en ce sens et le sujet nous semble suffisamment conséquent pour qu'il soit intégré aux choix et actions que nous menons.

Dans 2 ans, notre Capitale reçoit les Jeux Olympiques. Aujourd'hui, les contenus de la consultation en objet génèrent certaines inquiétudes sur la conformité du projet face aux objectifs précités. Nous relevons les points suivants :

**1 - HÉRITAGE :** La notion d'héritage, outre les données environnementales en jeu, laissait à penser que la ville de Paris, aujourd'hui la capitale la moins bien dotée dans toute l'Europe pour la question des skateparks, bénéficierait des JO pour combler ses lacunes.

**Nous regrettons** de comprendre qu'il n'en sera rien.

**2 - ÉCONOMIE DU PROJET ET TERRITOIRES :** Il est demandé la construction de 3900 m<sup>2</sup> de surface street + park (Bowl) + aire d'entraînement. Le coût d'opération moyen pour un skatepark en béton pérenne en France en 2022 est de 350€ HT / m<sup>2</sup> en moyenne. Nous notons que l'enveloppe prévisionnelle de votre opération correspond à un ratio de +/- 720€ HT / m<sup>2</sup>, soit 200% plus élevé qu'une construction pérenne.

**Nous regrettons** de constater qu'un tel volume financier soit consacré à une opération éphémère lorsque le territoire francilien est sous-équipé. Au-delà, l'ensemble du territoire français est en carence d'infrastructures dédiées à la pratique du skateboard, du BMX et des sports à roulettes en général.

**3 - CONSTRUCTION SOCIALE :** Les skateparks sont aujourd'hui les points de rencontre de segments de plus en plus larges de la population, en demande d'équipements en accès libre et d'usages en résonance avec leurs modes de vie, en faisant de véritables outils de construction et de cohésion sociale.

**Nous regrettons** de constater que ce volet, pourtant essentiel lorsqu'il est question de construction durable, est absent de votre projet.



**4 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :** Les skateparks sont aujourd'hui des carrefours sociaux où les rencontres, les activités, les cours et les événements participent à la vie économique locale.

**Nous regrettons** de constater que ce projet ne participe pas au développement de la filière à court, moyen ou long terme, qu'il s'agisse de construction, d'animation, de formation et d'emplois.

**5 - OBJECTIFS SPORTIFS :** Avec une population de pratiquants qui se compte aujourd'hui en millions, le travail de développement effectué par les acteurs de terrain ces 20 dernières années (construction de Skateparks ; écoles de skateboard, événementiel, médias...) nous porte à espérer au moins une médaille à Paris en 2024.

**Nous regrettons** de constater que les infrastructures qui auraient pu nous permettre de nous préparer pour 2024 et de nous projeter vers les Jeux de Los Angeles en 2028, resteront à construire quand la ville de Paris et sa région auraient pu bénéficier d'un tel héritage.

Voir à ce sujet le récent article du Parisien, daté du 8 avril 2022, qui pointe cette incohérence entre manque d'équipements de qualité et le choix d'une structure éphémère pour les JO.

<https://www.leparisien.fr/paris-75/sans-un-bon-skatepark-a-paris-on-ne-pourra-pas-avoir-de-champion-parisien-alerte-la-federation-08-04-2022-17UDUC4WMRA6RGIFU3JUWXZPAI.php>

« Sans un bon skatepark à Paris, on ne pourra pas avoir de champion parisien », alerte la Fédération.

« La capitale manque d'équipements adaptés pour les skateurs. Ceux qui seront installés place de la Concorde pour les JO de 2024 seront éphémères. Un choix que regrettent les clubs et les amateurs ».

Nous ne pouvons qu'adhérer aux propos du Directeur Technique National de la Fédération Française de Roller et Skateboard et déplorer le manque d'infrastructures durables en Île-de-France.

**6 - VOLET ENVIRONNEMENTAL :** En tant que filière, nous œuvrons tous chaque jour, à minimiser l'empreinte de nos constructions selon les prérogatives décrites par les différents accords de développement durable.



D'après le cadre de votre commande, il ne restera rien des infrastructures construites pour ces Jeux Olympiques de Paris 2024. Tout sera détruit dans les 48h qui suivent la cérémonie de clôture. Seule la structure d'échafaudage sera démontable. Tous les coffrages en bois et polystyrène ainsi que les 2000 tonnes de béton nécessaires à la réalisation des aires de pratique seront purement et simplement démolis.

**Nous regrettons** l'absence de prise en compte de ces données dans le projet parisien alors que tout le contexte des JO de Paris tendait vers cet objectif.

Pour conclure, nous souhaitons comme vous que la fête olympique soit la plus belle et que sa flamme dure toujours, mais en l'état votre projet est une menace pour notre écosystème. Nous craignons que ses conséquences sociales et environnementales ne se résument qu'à une triste occasion manquée pour le développement du Skateboard en France ainsi que pour celui des disciplines qui lui sont associées.

La France a su mettre en oeuvre en son temps les plans Neige, 1000 Piscines, Vélo et mobilité active. Il est temps aujourd'hui que les sports urbains jouissent à leur tour de la même attention de la part du mouvement sportif et olympique français.

Nous gardons cependant espoir et restons persuadés qu'un projet durable, conforme aux besoins et aux attentes de toutes et tous, est encore possible.

Nous vous assurons, monsieur le Président, de l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour les membres du GIP Skateparks de France  
David Legoux  
Président